BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 511

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

441 547 049 RCS Paris.
APPLIC'ETAINS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7700.00 EUR.
Adresse : 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 418 954 517 RCS Périgueux. **ETIQ'ETAINS.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : APPLIC'ETAINS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 25 rue de Ponthieu 75008 Paris Capital : 7700.00 EUR Numéro unique d'identification : 441547049 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : ETIQ'ETAINS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : rue du 19 Mars 1962 24300 Nontron Capital : 100000.00 EUR Numéro unique d'identification : 418954517 Lieu d'immatriculation : Périgueux. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 2135842.00 EUR - passif de 258577.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L.236-3,II 3 du Code de commerce, et dès lors que ALLIANCE ETIQUETTES, associé unique de la société absorbante et de la société Absorbée détient et détiendra, au jour du dépôt aux greffes du Tribunal de commerce des sociétés participants du Traité et à la date de la réalisation de la fusion projetée, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société Absorbée et de la société Absorbante, il ne sera procédé à aucun échange des actions de la société Absorbée contre des actions de la société Absorbante. Il n'y aura donc lieu à émission d'actions de la Société Absorbante contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. Par conséquent, aucune prime de fusion. Date du projet commun de fusion : 15.07.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société APPLIC'ETAINS : 15.07.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ETIQ'ETAINS : 15.07.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Perigueux)..